



Nouridine Chabani, ministre malgache du Commerce et de la Consommation et Antonio Sanchez-Benedito, Ambassadeur de l'Union européenne (UE) à Madagascar







11^{ème} REUNION DU COMITE
APE/AFOA-UE

11^{ème} CONFERENCE MINISTERIELLE
de l'OMC

Communiqué de presse

Restitution de la 8^{ème} Réunion du Comité APE/UE/AFOA des 2 et 3 octobre 2017, et préparation de la 11^{ème} Conférence Ministérielle de l'OMC en Argentine.

Le Ministère du Commerce, avec l'appui de l'Union européenne, organise les 16 et 17 novembre 2017, un atelier de concertation. Cet atelier s'inscrit dans la continuité de la 8^{ème} Réunion du Comité APE/UE/AFOA des 2 et 3 octobre derniers, et se définit comme une réunion préparatoire à la 11^{ème} Conférence ministérielle de l'OMC du 13 au 14 décembre 2017 à Buenos Aires. Par ailleurs, la pêche illicite est estimée à 4 200 000 de kg (520 à 2000) (Etude conjointe de l'OMC, Blue Ventures et de l'Université de Colombie britannique réalisée en 2011), soit le double des captures officielles. Pour tant, les consommateurs de mer de Madagascar se voient livrer jusqu'à 1 000 kg/jour sur le marché de Haranganga. Au niveau international, la pêche pourrait être l'un des rares secteurs susceptibles de faire l'objet d'un accord à la 11^{ème} Conférence Ministérielle de l'OMC (CM11) du 13 au 14 décembre 2017 à Buenos Aires.

Objectifs

Le Ministère du Commerce et de la Consommation a toujours prôné une approche inclusive dans le cadre des négociations et de la mise en œuvre des accords commerciaux internationaux auxquels le Madagascar adhère. Dans cette optique, il est primordial pour le Ministère d'intégrer toutes les parties prenantes nationales, dont le secteur privé qui constitue un levier de développement pour le pays.

Le mécanisme de concertation inclusive a été appliqué pour l'APE. En effet, une réunion nationale a été organisée le 28 Septembre 2017, de laquelle ont débouché les 12 thèmes constituant la position madagascarienne dans l'approfondissement de l'APE. Par la suite, la 8^{ème} Réunion du Comité APE/UE/AFCA des 02 et 03 Octobre dernier, et par souci de transparence, le MCC, en collaboration avec PROCCOM, un programme de l'Union européenne en appui au secteur privé madagascarien, en ont planifié la restitution des résolutions dans le cadre de l'atelier des 16 et 17 Novembre 2017 au Carlton. Cette série de concertations est une préparation en vue du calendrier des négociations pour l'approfondissement de l'APE, dont la prochaine réunion pour déterminer la position commune de la région AFOA se tiendra en Janvier 2018.

Dans cette même logique d'inclusivité, l'atelier des 16 et 17 Novembre 2017 porte préparation de la 11^{ème} Conférence Ministérielle de l'OMC qui se tiendra du 13 au 14 décembre 2017 en Argentine. L'enjeu de la CM11 est de renforcer et de moderniser le Système Commercial Multilatéral qui est fondé sur les règles de l'OMC. Pour ce faire, Madagascar, en tant que membre de l'OMC, doit s'assurer de conclure des accords commerciaux multilatéraux offrant des avantages réciproques et ayant pour élément central le développement.

Calendrier

Au programme des journées de concertations, il y aura le rappel des enjeux et des principales discussions au sujet du commerce international, des séjours de restitution de la 8^{ème} Réunion du Comité APE/UE/AFOA, puis une présentation des enjeux de la CM11, ainsi que des travaux de commissions sur la pêche, l'agriculture et coton, le commerce électronique, et les questions transversales. À la fin de l'atelier, les intervenants présenteront les résultats des travaux de commissions en séance plénière, la synthèse des travaux de la réunion, et les recommandations.

Un programme de travail et un calendrier de suivi des négociations sera élaboré, et un comité de suivi des négociations OMC sera constitué. À l'issue de la CM11 et des différentes négociations déjà effectuées dont celle-ci, l'intérêt pour Madagascar est de maintenir et de renforcer le système commercial multilatéral qu'incarne l'OMC, tout en maintenant le développement comme point central. Les enjeux sont de taille en ce qui concerne l'événement du système commercial multilatéral fondé sur les règles de l'OMC. Il est important que le secteur privé soit au fait des négociations en cours et que la position madagascarienne soit présente au mieux pour défendre ses intérêts.

APE : Accord de Partenariat Économique

AFPE : Accord de Partenariat Économique Intérimaire

AFOA : Afrique orientale et australe

CM 11 : 11^{ème} Conférence Ministérielle de l'OMC

OMC : Organisation Mondiale du Commerce

PMA : Pays les moins avancés

UE : Union Européenne

Ministère du Commerce et de la Consommation



Reportage de Hajaniaina Randriamanarivoarivelona (Haja Randria) - www.madagate.org